

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. :— 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. :— » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent

RECLAMES..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 12 ^m matin.	3 h. 51 ^m soir.	12 h. 36 ^m matin.	11 h. 44 ^m soir.
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 37 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 10 ^m soir.	5 h. 48 ^m soir.	4 h. 18 ^m matin.
10 h. 47 ^m »	5 h. 50 ^m »	7 h. 49 ^m »	9 h. 17 ^m »	10 h. 15 ^m »	—	4 h. 39 ^m matin.	11 h. 30 ^m »	2 h. 19 ^m soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 4^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Cahors, le 10 Avril.

SÉNAT

Séance du 7 avril 1884.

La grave question du sectionnement de Paris occupe la Chambre haute.

La commission propose l'adoption du texte voté par la Chambre.

M. Labiche propose de reprendre la première rédaction adoptée.

M. Waldeck-Rousseau est désespéré du conflit; il cherche à ramener le Sénat, mais il a beau lui montrer les avantages du sectionnement, M. de Gavardie lui rétorque tous ses arguments au fur et à mesure, et se fait rappeler à l'ordre deux fois.

M. Léon Say résume la question d'une façon magistrale.

M. Ferry vient à la rescousse; il veut les grands sectionnements pour faire les élections sur ce mot d'ordre : subordination du conseil aux lois du pays.

M. Labiche persiste à maintenir son amendement qui est adopté par 138 voix contre 125. — Le ministère est battu.

Les articles 2 et 3 sont adoptés. L'ensemble de la loi est repoussé par 170 voix contre 60 (Mouvement.)

Séance du 8 avril.

On discute la convention de Tunis. Le duc de Broglie fait ressortir les contradictions du gouvernement.

M. Ferry prétend que tout est bien qui finit bien, et l'on se sépare après quelques mots mordants de M. de Gavardie.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 7 avril 1884.

L'ordre du jour appelle la discussion de la loi sur le recrutement. M. de Lanjuinais se prononce pour le service aussi long que possible afin d'avoir un cadre pour y placer l'armée de réserve.

M. Ballue demande qu'il n'y ait aucune exception et que tout le contingent soit incorporé.

Après une observation de M. Margaine, la discussion est renvoyée à demain.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(20)

L'Hôtellerie Sanglante

PREMIÈRE PARTIE

LES ASSASSINS

Ce disant, le fils aîné d'Agnès Chassard tira au juge de paix une révérence campagnarde, salua l'officier du sourire et de la main, et opéra sa sortie d'un pas tranquille et lourd, avec le même air d'imperturbable bonhomie.

XIX

OU LE JUGE DE PAIX THOUVENEL, LE LIEUTENANT PHILIPPE HATTIER ET LE CITOYEN JOSEPH ARNOULD PRENNENT LA PAROLE CHACUN A SON TOUR.

Quand le bruit de ses gros souliers se fut perdu au dehors, le magistrat interpella le frère de Denise :

— Quelle idée, citoyen Thouvenel ?

— L'idée que le particulier qui vient de se retirer pourrait bien être l'un des bandits que nous

Séance du 8 avril.

La discussion générale sur la loi de recrutement a été close. Le général Campenon s'est prononcé avec une grande vigueur en faveur du service obligatoire de trois ans.

Il a proclamé l'égalité des citoyens; il a été extrêmement applaudi à gauche.

Après quelques observations de MM. Ribot, Ballue et Reille, on est passé à l'interpellation d'Anzin.

MM. Clovis Hugues et Waldeck-Rousseau ont pris successivement la parole; M. Hugues a fait ressortir que sous l'empire, les ministres d'aujourd'hui réclamaient contre l'intervention de l'armée dans les grèves.

La présence de M. Giard à la tribune a soulevé une tempête, à cause de son mot « Chambre pourrie. »

C'est à peine si le député de Valenciennes, à qui la majorité demandait de faire des excuses, a pu prononcer des observations assez diffusées. M. Clémenceau est venu animer le débat en essayant de mettre sur le compte de la Compagnie les causes de la grève.

Après quelques explications de M. Spuller, l'ordre du jour de confiance proposé par M. Alfred Giard, accepté par le gouvernement, a été voté à une grande majorité.

Les députés ont ensuite pris la clef des champs et les sénateurs ont fait leurs malles.

Informations

L'ATTITUDE DE LA CHINE

Le Times, dans sa seconde édition, publie la dépêche suivante : Hong-Kong, 7 avril.

« On dit, à Pékin, que le marquis de Tseng a outrepassé ses instructions dans les déclarations qui lui avaient été faites au sujet de Bac-Ninh. »

On se rappelle qu'avant la prise de Song-Tai, l'ambassadeur de Chine à Londres et à Paris avait déclaré que le Céleste-Empire considérait

cherchons...

— Ma foi, pour être franc, je vous avouerai qu'un moment...

— Vous y avez songé. Moi aussi, ventregoi ! Mais la réflexion m'a répondu : C'est absurde ! Les gens du Coq-en-Pâte ont les meilleurs antécédents. Loin d'essayer de les entraver, ils se sont associés dans une large mesure à toutes les investigations opérées jusqu'à ce jour pour découvrir les auteurs des faits inexplicables qui ont mis le pays en émoi. Comme les autres, leur auberge a été l'objet des plus minutieuses perquisitions, et ces perquisitions n'ont abouti à aucun résultat qui fût de nature à les incriminer.

D'ailleurs, en supposant que les Arnould fussent pour quelque chose dans cet événement, il faudrait admettre pareillement leur participation aux crimes nombreux et identiques qui ont précédé celui-ci. Dans ce cas, que serait devenu le fruit de ces sanglantes rapines ?

On n'a jamais remarqué, chez les aubergistes du Coq-en-Pâte, que des dépenses, des actes et des habitudes conformes à leur position. Or, Joseph ne laisserait point dormir des capitaux improductifs. N'oublions pas que c'est lui qui a donné l'éveil au sujet de la disparition de M. des Armoises. Vous m'objecterez qu'on peut se mettre en avant précisément dans le but de dépister les soupçons.

A ceci je répliquerai que mon métier de déchiffre les physionomies... Eh bien, je n'ai pas discontinué un instant d'étudier, de sonder, de scruter, de fouiller celle de notre individu, pendant qu'il me faisait sa déclaration et durant la conversation que nous avons eue tout à l'heure...

comme un *casus belli* tout mouvement offensif du corps expéditionnaire du Tonkin sur l'une ou l'autre des places fortes du Delta occupées par les Chinois et les Pavillons Noirs; qu'après la prise de Song-Tai, il l'avait proclamé hautement dans ses communications à la presse.

Bac-Ninh pris, un des principaux fonctionnaires de l'ambassade chinoise a, dans une confidence à un journaliste anglais, développé les dangers que nous allions courir à Hong-Hoa, et, plus tard, à Lang-Son, si nous nous avançons vers la frontière du Koang-Si.

Aujourd'hui, les communications et les confidences des diplomates chinois deviennent de plus en plus rares et, en même temps, effet de nos succès, les dépêches de source anglaise qui arrivent de Chine, laissent percer le désir de la colonie étrangère de nous voir marcher sur Canton par voie de terre, en prenant le Tonkin pour base d'opération, c'est-à-dire en traversant une partie du territoire chinois, tandis que l'amiral Courbet se présenterait avec son escadre devant la métropole du Sud de l'empire du Milieu.

LES CHAMBRES EN VACANCES.

Les Chambres se sont séparées hier, mercredi.

LA LOI DU RECRUTEMENT.

A la Chambre le général Campenon dit que la nouvelle loi du recrutement assure l'égalité de tous les citoyens.

M. Ribot demande l'avis de M. Jules Ferry sur la suppression du volontariat.

M. Ferry étant absent, la clôture est votée.

LES GRÉVISTES D'ANZIN.

Aucun incident à noter. On parle seulement de nouvelles arrestations pour détention de dynamite.

LES DRAGONS A ANZIN.

Un journal prétend qu'un détachement de dragons a refusé d'obéir à ses chefs à Anzin.

Cette nouvelle produit la plus déplorable im-

pression dans l'armée. Le ministre a prescrit une enquête.

LES OBSÈQUES DU DUC D'ALBANY

La cérémonie de l'enterrement du duc d'Albany a commencé mardi à Windsor, à onze heures un quart.

Après le service funèbre, qui a été très solennel et très imposant, la dépouille mortelle du prince Léopold a été descendue dans le caveau de la famille royale, qui n'avait pas été ouvert depuis l'inhumation du roi Georges de Hanovre.

Au moment de la descente du cercueil, des coups de canon ont été tirés de minute en minute, tandis que le héraut d'armes de l'ordre de la Jarretière, saluait en ces termes, les restes du prince :

« Il a plu au Dieu Tout Puissant d'arracher à cette vie éphémère pour l'appeler dans sa miséricorde divine, défunt le très haut, très puissant et très illustre prince Léopold-Georges-Ducan-Albert duc d'Albany, comte de Clarence, baron d'Arklow, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg et Gotha, chevalier du très noble ordre de la Jarretière, chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand commandeur de l'ordre très exalté de l'Étoile de l'Inde; chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, quatrième et plus jeune fils de Sa Très Excellente Majesté Victoria, par la grâce de Dieu reine du royaume uni de Grande Bretagne et d'Irlande, protectrice de la foi, impératrice de l'Inde et de Son Altesse Royale le prince Consort. « Que Dieu bénisse Sa Majesté et lui conserve longue vie, santé et honneur. »

L'inhumation terminée, un lunch a été servi aux invités, qui ont été reconduits à Londres, par le train spécial qui les avait amenés à Windsor.

Vers le milieu de la journée, la reine et les

rait dû fumer sur la nappe blanche de la table servie.

— Eh videz-le, compère, videz-le, votre sac. J'écoute, — J'écoute; en regrettant, par exemple, de ne pouvoir le faire la bouche pleine.

Le lieutenant s'assit en face du magistrat. Celui-ci était tout oreilles. La conférence dura environ vingt minutes. Quand elle fut finie, Thouvenel hasarda cette question :

— Et si vous ne réussissiez pas de prime abord ?

— Eh bien, je suis patient et têtu, j'attendrais...

— Quoi donc ?

— Le concours de cette justice divine qui se manifeste toujours, alors que la justice humaine est en défaut.

Le juge de paix prit les mains du frère de Denise et les serra avec chaleur :

— Vous avez la foi d'un chrétien et la vaillance du soldat. Vous réussirez, j'en suis sûr. Ce faisant, vous aurez grandement mérité de l'autorité du pays, de la société toute entière.

Pendant ce temps, le fils aîné d'Agnès Chassard remontait vers le Coq-en-Pâte avec la figure béate d'un homme qui a bien commencé sa journée. En marchant — les mains dans les poches, — il pensait, à bâtons rompus :

« Je vous les ai roulés tous deux comme une couple de lièvres en plaine. Les finauds des finauds, pourtant ! Mais le fil blanc qui couvait leurs malices était plus gros que de la ficelle... Done, j'ai conquis le lieutenant et enfoncé le juge. »

(A suivre).

princps sont descendus dans le caveau pour dire un dernier adieu à l'illustre défunt.

LE CONGRÈS SOCIALISTE.

Roubaix, 6 avril.

La huitième séance du congrès socialiste a eu lieu hier sous la présidence de M. Fréjac, délégué de Paris.

M. Jules Guesde a traité la question du parti ouvrier après la révolution.

L'orateur a transporté ses auditeurs au lendemain de la révolution sociale. C'est le communisme appliqué à tout. Jules Guesde a développé longuement des théories qui doivent aboutir à réduire la journée de travail à deux ou trois heures.

Le citoyen Lafargue a parlé également de l'organisation sociale après la révolution.

La citoyenne Paule Minck, examinant les moyens d'action pour arriver à une révolution, a été violemment interrompue.

Le citoyen Deschamps a voulu répliquer; mais il en a été empêché par le tumulte et les cris.

La citoyenne Paule Minck a renoncé alors à la parole.

Le citoyen Deschamps a critiqué violemment l'adresse des socialistes allemands et l'attitude antipatriotique du congrès. Puis, s'adressant aux ouvriers socialistes : « Vous n'êtes a dit l'orateur, qu'une infime minorité; vous ne formez à peine à Roubaix que 1 0/0 de la population ouvrière. (Vive interruption et cris).

M. Jules Guesde, au milieu du bruit a dit que c'étaient les troupes versaillaises qui avaient fusillé en 1871 les femmes et les enfants et que c'étaient les bourgeois français et allemands qui avaient voulu faire la guerre en 1870.

Le tumulte continuant, le président a levé la séance à 11 heures 1/2.

CHRONIQUE LOCALE ET FAITS DIVERS.

Proclamation du Maire de Cahors.

A l'occasion des fêtes de Cahors, M. le Maire vient de publier la proclamation suivante :

Chers Concitoyens,

Une grande solennité se prépare; la ville de Cahors inaugurera le 14 avril le monument qu'elle a élevé à la mémoire du plus illustre de ses enfants.

M. le Président du Sénat, M. le Président de la Chambre des députés, M. le Président du Conseil et quatre Ministres, les plus hautes sommités du monde politique, de l'administration, de la science et des arts assisteront à cette fête. Cette démonstration sans exemple en faveur de la ville de Cahors nous honore et nous devons réunir tous nos efforts pour faire à nos hôtes illustres un accueil digne d'eux et de nous.

J'invite tous les citoyens à rivaliser de zèle pour donner à la Fête tout l'éclat qu'elle comporte en pavasant et illuminant richement leurs maisons.

Le Maire,
P.-F. SIRECH.

BANQUET.

M. le maire de Cahors a l'honneur de prévenir MM. les souscripteurs au Banquet patriotique que les cartes seront tenues à leur disposition à partir de samedi 12 courant, à 2 heures de l'après-midi.

Se présenter au Secrétariat de la Mairie pour les retirer.

La famille Gambetta a fait remettre à M. le Maire une somme d'argent pour être distribuée par ses soins, aux pauvres de Cahors.

M. GAMBETTA PÈRE A CAHORS.

M. Waldeck Rousseau, au nom des membres du gouvernement, a écrit une lettre au père de Gambetta pour l'inviter à venir assister à l'inauguration de la statue de son fils.

M. Gambetta est dans nos murs depuis quelques jours.

Inauguration de la ligne de Cahors à Montauban

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Raynal,

ministre des travaux publics arrivera à Cahors, samedi soir, 12 avril, à dix heures; il sera accompagné de MM. Baihaut, sous-secrétaire d'Etat, Cendre, directeur de la construction des chemins de fer, Camille Lyon, directeur du Cabinet et du personnel au ministère de l'intérieur et C.-H. Quentin, directeur de l'Assistance publique de la Seine.

Un déjeuner intime réunira le lendemain matin, à la Préfecture, tous ces hauts fonctionnaires : MM. Béral et de Verninac sénateurs, Rozières député, MM. Bosso, préfet de Tarn-et-Garonne, le maire de Montauban, le maire de Cahors, Manton directeur de la Compagnie d'Orléans, Lanteirès ingénieur en chef, Lacaze ingénieur ordinaire, Heurteau, sous-chef de l'exploitation, et quelques autres fonctionnaires.

A 1 heure 1/4 aura lieu le départ pour Montauban où le ministre doit assister à un banquet que lui offre la municipalité de cette ville.

Chemins de fer d'Orléans INAUGURATION DE LA STATUE DE GAMBETTA ET FÊTES DE CAHORS TRAINS SPECIAUX

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a l'honneur de prévenir le public qu'à l'occasion de l'inauguration de la statue de Gambetta et des fêtes qui auront lieu à Cahors les 14 et 15 avril 1884, des trains spéciaux seront faits aux heures ci-après : le 14 de Libos à Cahors, le 14 et le 15 de Cahors à Libos, à Agen et à Villeneuve-sur Lot :

ALLER DE LIBOS A CAHORS

LE 14 AVRIL 1884.

LIBOS (départ).....	6 h. 50 matin.
Fumel.....	6 h. 58 —
Soturac-Touzac.....	7 h. 13 —
Duravel.....	7 h. 23 —
Puy-l'Evêque.....	7 h. 35 —
Castelfranc.....	7 h. 57 —
Luzech.....	8 h. 12 —
Parnac.....	8 h. 24 —
Mercuès.....	8 h. 37 —
CAHORS (arrivée).....	8 h. 56 matin.

Retour de Cahors à Libos, à Agen et à Villeneuve-sur-Lot

LES 14 ET 15 AVRIL 1884.

CAHORS (départ).....	10 h. 10 soir.
Mercuès.....	10 h. 25 —
Parnac.....	10 h. 42 —
Luzech.....	10 h. 51 —
Castelfranc.....	11 h. 05 —
Puy-l'Evêque.....	11 h. 20 —
Duravel.....	11 h. 30 —
Soturac-Touzac.....	11 h. 40 —
Fumel.....	11 h. 53 —
Libos.....	12 h. 01 matin.
Trentels-Ladignac.....	12 h. 45 —
Penne.....	12 h. 59 —
Villeneuve-sur-Lot.....	1 h. 20 —
Laroque.....	1 h. 21 —
Pont-de-Casse.....	1 h. 33 —
AGEN (arrivée).....	1 h. 45 —

Le Directeur de la Compagnie,
H. MANTION.

TRAIN SPÉCIAL DE MONTAUBAN A CAHORS ET VICE-VERSA

Aller de Cahors à Montauban DÉPART LE DIMANCHE 13 AVRIL

CAHORS, Départ.....	1.15 soir
Viaduc-sur-le-Lot.....	1.19-1.29 —
Sept-Ponts.....	1.37-1.39 —
Cieurac.....	1.56-1.58 —
Lalbenque.....	2.5 —2.7 —
Montpezat.....	2.17-2.19 —
Borredon.....	2.32-2.34 —
Caussade.....	2.41-2.51 —
Réalville.....	3.00-3.2 —
Albias.....	3.9 —3.11 —
Fonneuve.....	3.10-3.21 —
Pont-sur-le-Tarn.....	3.31-3.41 —
MONTAUBAN (V.-B.) Arr.	3.46 —

Aller de Montauban à Cahors DÉPART LE LUNDI 14 AVRIL

MONTAUBAN (V.-B.) Dép.	8.25 matin
Fonneuve.....	8.37 —
Albias.....	8.44 —
Réalville.....	8.51 —
Caussade.....	8.59-9.00 —
Borredon.....	9.10 —
Montpezat.....	9.27 —
Lalbenque.....	9.41 —
Cieurac.....	9.47 —
Sept-Ponts.....	9.56 —
CAHORS, Arrivée.....	10.3 —

Service de la ligne de Cahors à Montauban, à partir du 10 avril 1884

DE CAHORS A MONTAUBAN.

	matin	matin	soir
Cahors (départ).....	5 ^h 10	11 ^h »	5 ^h 35
Sept-Ponts.....	5 21	11 14	5 47
Cieurac.....	5 39	11 29	6 7
Lalbenque.....	5 48	11 39	7 20
Montpezat.....	5 59	11 52	8 35
Borredon.....	6 13	12 6	6 52
Caussade.....	6 22	12 16	7 6
Réalville.....	6 32	12 26	7 18
Albias.....	6 40	12 34	7 28
Fonneuve.....	6 49	12 43	7 38

Montauban Ville-Bourbon Arr.	7 ^h 6	1 ^h »	7 55
------------------------------	------------------	------------------	------

DE MONTAUBAN A CAHORS.

	matin	matin	soir
Montauban Ville-Bourbon Dép.	7 ^h 15	40 ^h 35	5 ^h 40
Fonneuve.....	7 30	40 49	5 25
Albias.....	7 41	40 58	5 35
Réalville.....	7 53	41 7	5 45
Caussade.....	8 8	41 19	5 58
Borredon.....	8 23	41 30	6 14
Montpezat.....	8 47	41 51	6 34
Lalbenque.....	9 9	42 9	6 54
Cieurac.....	9 19	42 18	7 4
Sept-Ponts.....	9 32	42 30	7 17

Cahors (Arrivée).....	9 ^h 41	12 37	7 25
-----------------------	-------------------	-------	------

La section de Fonneuve n'est pas ouverte au service, un avis ultérieur fera connaître la date de son ouverture.

Les stations de Borredon et d'Albias ne sont ouvertes le 10 avril qu'à la grande vitesse; elles seront ouvertes à la petite vitesse le 28 avril courant.

Les terrasses de Cahors.

Une des curiosités locales pour les étrangers qui afflueront à Cahors aux fêtes d'inauguration du Monument Gambetta, sera les terrasses ou plate-formes formant l'avant-corps des maisons qui bordent notre Boulevard du côté de l'Est, depuis le Théâtre jusqu'en face la place Thiers.

Lorsque ces terrasses seront remplies de spectateurs, le coup d'œil sera charmant et même unique en son genre; car aucune ville, à notre connaissance, ne présente une ligne pareille de balcons vastes et continus. Bien des personnes se demanderont l'origine de ce genre de constructions en avant-corps sur la ligne du Boulevard.

Cela provient de cette circonstance qu'au Moyen-Age, Cahors étant une ville très bien fortifiée, avait une ligne de remparts dont quelques parties existent encore, au point où la rue Brive débouche sur le Boulevard.

Ce rempart, haut de 11 mètres et épais de 3 dans sa partie inférieure, forme le mur principal de toutes les maisons bordant le Boulevard du côté de l'Est. Au moyen-Age, il était percé uniquement de petites fenêtres devant servir de meurtrières en cas de siège. Devant ce rempart, à une distance de 10 ou 12 mètres, il y avait un autre mur moins haut, qui dans nos chroniques s'appelle *murette*.

Entre les remparts et la ligne des *murettes* il y avait un espace nommé *corridor* où les bourgeois ne pouvaient ni bâtir, ni déposer le bois de chauffage ou marchandises, pour ne pas gêner les services de ronde en cas de guerre.

Mais sous le règne de Louis XIV, tout danger de guerre dans l'intérieur du royaume ayant disparu, les consuls permirent aux bourgeois de construire, sur cette ligne, des avant-corps sans étages, c'est-à-dire bornés au rez-de-chaussée seul, et recouverts de plates-formes ou terrasses qui sont d'un si pittoresque effet.

J. M.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

On s'est beaucoup amusé à la représentation du *Voyage en Chine*, qui a eu lieu dimanche. Cet opéra comique, dont le libretto et la musique sont irréprochables à tous les points de vue, a été rendu un ne peut mieux par tous nos artistes en général et en particulier par M. Gentil, un artiste comique, excellent, tel qu'on en voit rarement sur les scènes de province, qui a su donner — grâce à ce sentiment du naturel qu'il possède à un très haut degré — un relief tout particulier à son rôle si cocasse, si spirituel d'*Alidor de Rosenval*. M. Gentil est un artiste de la bonne école et l'on peut dire que c'est grâce à lui et à M^{me} Arquié, en grande partie, qu'on peut attribuer les nombreux suc-

cès que le public cahorcien a fait jusqu'à ce jour à notre troupe théâtrale.

Nous adressons à M. Gentil nos sincères compliments avec prière à cet artiste de ne pas y répondre par cette exclamation : *Que de fleurs, que de fleurs!* Exclamation qui nous paraîtrait ironique de sa part.

M. Angel, notre ténor, a une bonne voix, une excellente voix même, surtout dans les registres élevés. Mais que cet artiste veuille bien nous permettre de lui dire qu'il devrait un peu mieux soigner son jeu. En effet, M. Angel avait l'air très embarrassé dans son costume de lieutenant de vaisseau. Nous allons même jusqu'à dire qu'il lui semblait impossible de se défendre d'une certaine timidité qui l'avait envahi dès son entrée en scène.

Un artiste qui a eu l'honneur de poindre sur les bords de la Garonne ou ailleurs, mais toujours dans le Midi, avoir le trac! Ça n'est pas admissible. Allons, M. Angel, vous avez très bien chanté le rôle d'*Hector de Kernerosan*, et le public cahorcien vous a apprécié à votre juste valeur. Un peu plus de nerf, corbleu! et tout ira bien.

Quant à MM. Bruneton et Crépy, nous les avons trouvés désopilants dans les deux rôles de *Maurice Freval* et de *Pompery*.

Quelle charmante actrice que M^{me} Arquié, avec quel sentiment, avec quelle grâce elle a su rendre le rôle si poétique et si délicat de *Marie*. Comme la voix de cette artiste est douce et harmonieuse, quand elle sait en modérer l'émission, et comme elle sait bien électriser ses auditeurs dans les beaux morceaux que renferme la partition de Bazin, aussi les applaudissements n'ont pas manqué à cette actrice excellente.

N'oublions pas, dans ce concert d'éloges, M^{me} Francis et M^{lle} Louise aux beaux yeux noirs, ravissantes dans leur poétique costume de matelot. N'oublions pas également notre habile et sympathique directeur M. Morvand.

Quant à l'*orchestre*, excellent, comme d'habitude.

Et les chœurs donc; on les applaudit à outrance et ils le méritent bien.

SPÉRANZA.

INAUGURATION

du Monument Gambetta, à Cahors.

En souscription et pour paraître le 25 avril, une Brochure de luxe contenant le compte rendu complet de la solennité du 14 avril les DISCOURS, POÉSIES, TOASTS qui seront prononcés à l'INAUGURATION, au BANQUET et à la MANIFESTATION PATRIOTIQUE de la Jeunesse des écoles du 15, et une MAGNIFIQUE PPTOGRAPHIE du MONUMENT sortie des ateliers de GOURIL.

Le tirage de cette brochure sera limité au nombre des Souscripteurs. Prix : 2 fr. rendue franco payable en mandat ou timbres-poste de 0 fr. 45 cent., à la Librairie J. Girma, 24, boulevard Gambetta, à Cahors.

La souscription sera close le 12 avril.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE

Fondée en 1819

LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES

Rue de Richelieu, 87, à Paris

FONDS DE GARANTIE :

270 Millions réalisés

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS

Vie entière — Mixtes — Terme Fixe

ASSURANCES EN CAS DE VIE

Rentes Viagères immédiates
Rentes Viagères différées
Capitaux différés. — Contre-Assurances.

S'adresser pour Prospectus et Renseignements
Agent Principal à Cahors
Ernest GARGARDEL, n° 1, rue des Elus.

VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER ?

Prenez des Pastilles à la Sève de Pin au lactucarium et à la codéine de BRACHAT, pharmacien, rue Leyteire, 61, Bordeaux. Ces pastilles, d'un goût très agréable, ont une grande supériorité sur toutes les préparations au goudron et sur tous les sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, maux de gorge, bronchites tant aiguës que chroniques et, en général toutes les maladies des voies respiratoires. — Franco 1 fr. 50 par la poste. — Se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies. — Dépôt chez M. Alazard pharmacien.

FÊTES de CAHORS des 13, 14 et 15 Avril

PROGRAMME

SAMEDI 12 AVRIL

- 4 H. DU SOIR. — Arrivée de 2 escad. de Dragons, par la route de Toulouse.
- 7 H. 25 — Arrivée de 2 bat. d'Artillerie, par le train de Montauban.

DIMANCHE 13 AVRIL

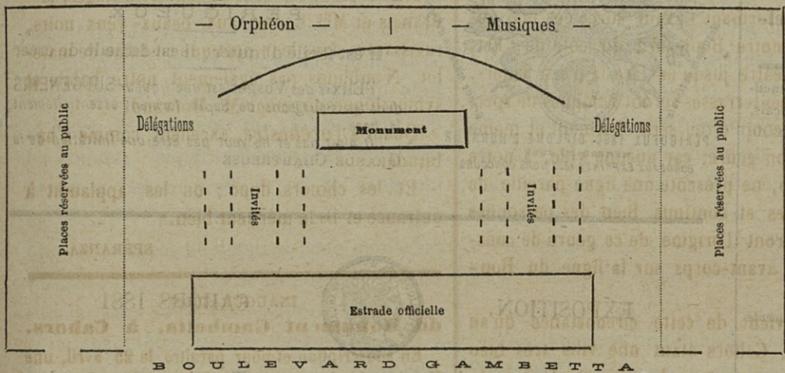
- 7 H. — Des Salves d'artillerie annonceront la fête du lendemain.
- 10 H. 40 — Arrivée du Train Ministériel. — Réception dans la salle d'attente de la Gare par les Autorités. — Allocution de bienvenue du Maire de Cahors. — Conduite des Ministres à l'Hôtel de la Préfecture.

LUNDI 14 AVRIL

- 8 H. DU MATIN. — Distribution de Vivres aux indigents par les soins du Bureau de bienfaisance.
- Pavoisement des Boulevards, de la rue du Lycée et de l'Avenue de la Gare.
- 10 H. 1/2 — Réceptions officielles à la Préfecture — Armée — Tribunaux. — Université. — Fonctionnaires.
- MIDI. Déjeuner officiel à la Préfecture — Les Musiques et Orphéons se feront entendre dans la Cour d'honneur.
- 3 H. DU SOIR. — Inauguration du Monument — Le Cortège officiel partira de la Préfecture, à 2 h. 1/2, dans l'ordre suivant : Ministres, Sénateurs, Députés, Préfets, Hautes personnalités politiques, littéraires, artistiques ; Municipalités, Conseillers généraux, Conseillers municipaux, Fonctionnaires. — Musiques, Orphéons. — Piquets d'honneur, par l'artillerie, les dragons, l'infanterie, la gendarmerie, les Pompiers. — Le cortège suivra la Place du Marché, la rue Nationale et la rue Fénélon.

Discours de M. SIRECH, Maire de Cahors ;
Discours de M. BÉRAL, Sénateur du Lot ;
Discours de M. le G^l CAMPENON, Ministre de la guerre ;
Discours de M. FERRY, Président du Conseil.

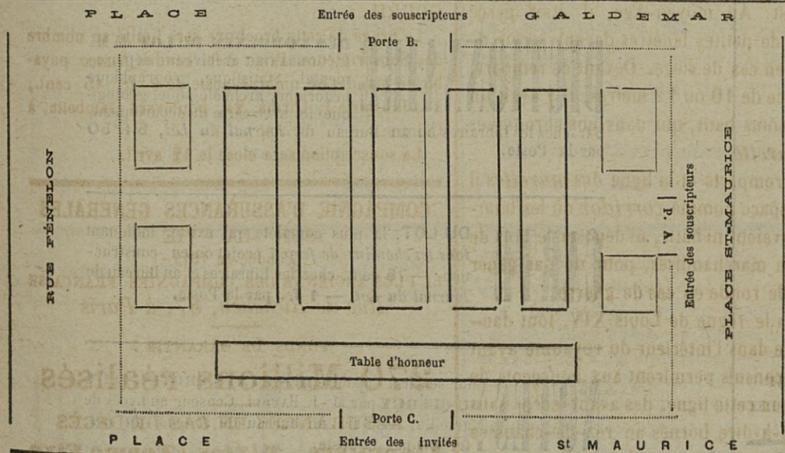
DISPOSITION DE LA PLACE D'ARMES



Prix des places réservées au public : 3 fr. ; 2 fr. et 1 fr. — On peut se procurer des billets dans tous les bureaux de tabac.

- 5 H. 1/2 — Grand Festival de Musiques sur la Place Thiers. (Voir fig. 3.)
- 7 H. — Banquet patriotique à la Halle. — Ouvertures à 6 heures 1/2.

PLAN DE L'ENCEINTE DU BANQUET



Des toasts seront portés par :

- M. le Maire de Cahors ;
- M. Graux, Préfet du Lot ;
- M. le Général Lewal, commandant le 17^e corps d'armée ;
- M. Jules Ferry, Ministre des Affaires étrangères.

- 8 H. — Illuminations des Edifices et Etablissements publics, Boulevards, Square, Allées Fénélon. — Musiques sur divers points.

- 10 H. — Réception ouverte à la Préfecture. Aucune invitation ne sera lancée. Les dames seront admises. M. le Préfet du Lot et Madame Graux seront reconnaissants envers toutes les personnes qui voudront bien leur faire l'honneur de venir à cette réception. Cette soirée promet d'être très brillante. Plusieurs grands artistes lyriques s'y feront entendre.

MARDI 15 AVRIL

- 7 H. DU MATIN. — Une Salve de 21 coups de feu annoncera la Fête.
- 8 H. — Les Ecoles de la Ville et du Département, réunies Cours Fénélon, iront musique en tête aux Monuments Gambetta et des Mobiles du Lot, déposer des couronnes, Plusieurs discours seront prononcés.

Au Monument Gambetta

- Discours de M. Spuller, député ;
- Discours de M. Paul Bert, député ;

Au Monument des Mobiles du Lot.

- Discours de M. Guiraudies, commandant de la Mobile du Lot, pendant la guerre ;
- Discours du professeur M. Combarieu.

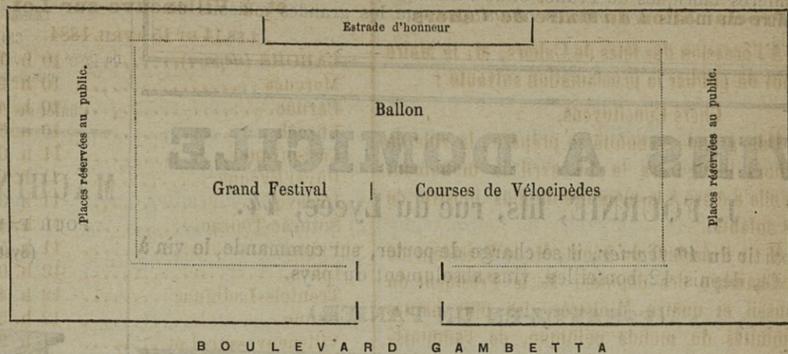
- MIDI. Deuxième Salve d'artillerie.
- MIDI 1/2. Départ de MM. les Ministres, accompagnés par toutes les musiques.

- 2 H. — 2^e Grand Festival, distribution des récompenses et tirage de la Loterie des 12 machines à coudre au bénéfice des pauvres. (Place Thiers.)

- 4 H. — Course internationale de Vélocipèdes avec primes et médailles commémoratives. (Place Thiers.)

- 5 H. — Ascension du Ballon LE GAMBETTA, monté par le capitaine Mangin. (Place Thiers.)

DISPOSITION DE LA PLACE THIERS (fig. 3).

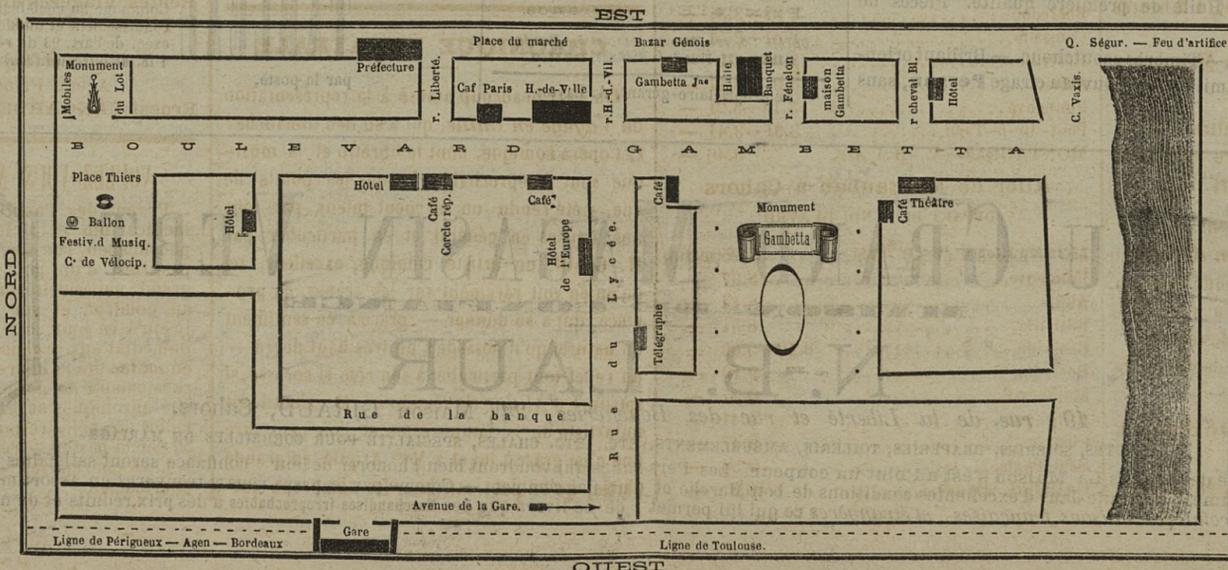


Prix des Places : 5 fr. — 3 fr. — 1 fr. 50. — 0 fr. 50 c.

- 8 H. 1/2. — Illuminations. — Grand feu d'artifice, par Lacroix, de Toulouse, en face du Quai Ségur-d'Aguesseau.

- 9 H. — Grande Retraite aux Flambeaux.

Itinéraire dans Cahors



LA VELOUTINE
EST UNE
ZONDE DE RIZ SPÉCIALE PRÉPARÉE AU Siamuth LA PEAD
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhésive et inoffensive, ainsi dans-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS
— 1, CH. FAÏY, Inventeur —
9, rue de la Paix

Goutez
La Crème de Noix
BOUTET, distillateur, Cahors.

MAISON A. COURBEBEBAISSE VENTE AU DÉTAIL

Désormais les Grands Magasins situés, rue du Parc, 4, à Cahors, Entrepôts de tissus de toute nature, sont Ouverts au Public. Vente au détail de tous les articles à des bas prix surprenants Rapport direct du Consommateur économe, avec les fabriques de Tissus.

VENTE AU COMPTANT
ENTRÉE RUE DU PARC, 4, CAHORS
OUVERTURE LE 1^{er} AVRIL 1884

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etouffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

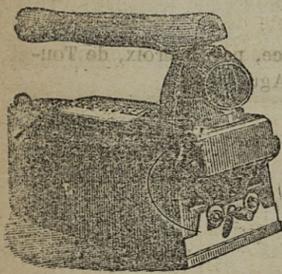
Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1^{er} février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)



NOUVEAU FER
A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :
Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

Loterie

AU PROFIT DES PAUVRES ET DU MONUMENT

Composée de 12 Machines à Coudre

PRIX DU BILLET 1 FRANC.

Ces machines sont exposées dans une des salles de la Mairie et l'on peut se procurer des Billets dans tous les bureaux de Tabac, ou chez M. DESPRATS, à Cahors.

A VENDRE

Propriété LABROUSSE

Sise à CABESSUT, près la station du chemin de fer.

S'adresser pour traiter à M. Thiellement, Hôtel des Ambassadeurs.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS

Lauréat de l'Académie Nationale

CHIRURGIEN-DENTISTE

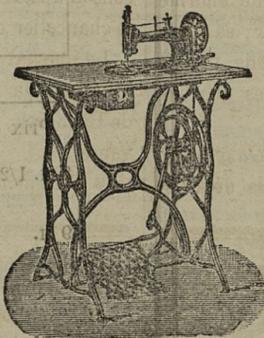
Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Education du Lot et de la Corrèze

Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

NÉURALGIES-MIGRAINES

Soulagement immédiat et garanti assuré par les

PILULES au GELSEMIUM

du Docteur G. FOURNIER

Prix de l'Étui : 3 francs.

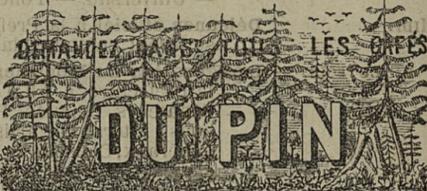
Exiger sur chaque étui la Signature

DÉTAIL : 5, rue Chauveau-Lagarde, 5, Paris

GROS : 21, Place de la Madeleine, PARIS

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

24 RÉCOMPENSES ET PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeons de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 fr. 50 par la Poste.

CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction: — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1841. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. 20 par la poste.

CHEMISES
sur mesure
pour
HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

COSTUMES
sur mesure
pour
HOMMES

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Pers onnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. L. Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Article ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.